



COMMUNE  
DE

**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 8 Mars 2021 à 20 h 30.**

**Étaient présents :** Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Patrick CHANSON, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Élisabeth GIRAUDEAU, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Erwan MAILLOT, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

**Absents et excusés :** Mmes et MM. Brigitte CHAUSSIVERT, Florent DELCLOS, Sébastien SEGRET et Annabelle MERLET.

**Secrétaire de séance :** Mme Lorelei LE BARILLEC-BRIEN.

Le compte-rendu de la réunion du 8 Février 2021 est approuvé.

### ↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

#### ➤ Projet de transfert du siège intercommunautaire

Monsieur le Maire nous fait part de ce projet de transfert du siège actuel vers un immeuble de bureaux situé dans la zone d'activités de Pont Habert sur la commune de Sallertaine. Il répond à la nécessité d'augmentation du nombre de bureaux et de stationnement.

Il présente l'avantage d'être nettement moins cher (663 976 € TTC, hors réhabilitation) que celui prévoyant une extension de l'Hôtel de Ville estimée à 3 800 000 € HT et aussi d'être bien placée, facilement accessible, le long de la 2x2 voies, en direction de St Jean de Monts. De plus, des terrains à proximité offrent des possibilités d'extension.

Dans la perspective éventuelle d'une fusion des communautés de communes du Nord-Ouest Vendée, cet emplacement faciliterait un maintien du siège sur le territoire.

### ↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

#### ➤ Approbation des Comptes de Gestion 2020 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau, ZAC Multisites et Lotissement ÉcoQuartier La Brosse

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes de Gestion 2020, établis par la Trésorière de Challans Madame Brigitte DEVAUX, qui représentent les résultats de l'exercice 2020.

#### ➤ Approbation des Comptes Administratifs 2020 : Budgets Principal, Assainissement, Lotissement Bréchoteau, ZAC Multisites et Lotissement ÉcoQuartier La Brosse

Monsieur Cyril CONTESSE, Adjoint en charge du dossier, présente l'ensemble des comptes, identiques aux Comptes de Gestion. Ceux-ci n'amènent pas de débats. Monsieur le Maire se retire de la salle et confie la tenue du conseil à Monsieur Cyril CONTESSE, 3<sup>ème</sup> Adjoint, pour l'approbation des comptes.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les Comptes Administratifs 2020 tels que présentés ci-dessous :

**Budget principal**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	1 737 705,66 €	2 481 840,51 €	+ 744 134,85 €
Excédent reporté 2019	/	/	/
Excédent cumulé	/	/	+ 744 134,85 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	806 542,75 €	1 261 515,17 €	+ 454 972,42 €
Déficit reporté 2019	348 485,90 €	/	- 348 485,90 €
Restes à réaliser	516 264,75 €	857 260,05 €	+ 340 995,30 €
Excédent cumulé	/	/	+ 447 481,82€
Excédent global	/	/	+ 1 191 616,67 €

**Budget Assainissement**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	80 747,78 €	106 831,74 €	+ 26 083,96 €
Déficit reporté 2019	/	/	0,00 €
Excédent cumulé	/	/	+ 26 083,96 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	259 674,01 €	135 637,51 €	- 124 036,50 €
Excédent reporté 2019	/	38 167,57 €	+ 38 167,57 €
Restes à réaliser	465 013,80 €	538 767,59 €	+ 73 753,79 €
Déficit cumulé	/	/	- 12 115,14 €
Excédent global	/	/	+ 13 968,82 €

**Budget Lotissement Bréchoteau**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	13 393,00 €	/	- 13 393,00 €
Excédent reporté 2019	/	210 198,81 €	+ 210 198,81 €
Excédent cumulé	/	/	+ 196 805,81 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	/	/	/
Excédent reporté 2019	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	/
Excédent global	/	/	+ 196 805,81 €

**Budget ZAC Multisites**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	16 521,76 €	468 654,86 €	+ 452 133,10 €
Déficit reporté 2019	452 460,10 €	/	- 452 460,10 €
Déficit cumulé	/	/	- 327,00 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	769 315,56 €	44 522,55 €	- 724 793,01 €
Excédent reporté 2019	/	280 096,95 €	+ 280 096,95 €
Restes à réaliser	112 183,05 €	343 092,30 €	+ 230 909,25 €
Déficit cumulé	/	/	- 213 786,81 €
Excédent global	/	/	- 214 113,81 €

**Budget Lotissement ÉcoQuartier La Brosse**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	1 135,89 €	1 135,74 €	- 0,15 €
Déficit reporté 2019	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	- 0,15 €
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat</b>
Exercice 2020	1 135,74 €	/	- 1 135,74 €
Excédent reporté 2019	/	/	/
Restes à réaliser	/	/	/
Déficit cumulé	/	/	- 1 135,74 €
Excédent global	/	/	- 1 135,89 €

## ↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

### ↳ Numérotation de rue - Rue des Prairies

Suite à une division de parcelle, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer le nouveau numéro, comme suit : 3 Bis Rue des Prairies.**

---

## ↳ ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

### ↳ Académie de Nantes Division des élèves - Convention Intervenants du Conseil Départemental

Après avoir entendu l'exposé de Madame Émilie BOCQUIER, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de signer la convention** présentée par la **Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale de Vendée** concernant les **intervenants du Conseil Départemental dans le cadre de projets artistiques sur temps scolaire**. L'école publique « Arc en Ciel » participe à ces activités pour la pratique de la musique.

---

## ↳ PERSONNEL COMMUNAL

### ↳ Contrat d'Engagement Éducatif

Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, informe l'Assemblée que les activités du Centre de Loisirs « Les Loustics » et de l'Ado'Space amènent des agents à encadrer des activités mais aussi des séjours qui nécessitent la présence continue de jour comme de nuit auprès des enfants. Monsieur le Maire rappelle la **délibération n° 27-04-2016 instaurant des contrats d'engagement éducatif et fixant les forfaits journaliers.**

Après proposition de Madame Émilie BOCQUIER, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de modifier les forfaits journaliers, comme suit :**

- Animateur diplômé Mini-camps : forfait brut journalier de 80 €,
- Animateur diplômé Centre de Loisirs : forfait brut journalier de 75 €,
- Animateur non diplômé : forfait brut journalier de 55 €.

### ↳ Modification du Tableau des effectifs

✿ Afin de respecter le taux d'encadrement de l'Accueil périscolaire « Les Loustics », le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint d'Animation à temps complet et de supprimer un poste d'Adjoint d'Animation à temps non complet : 28 heures 30, à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021.**

✿ Suite à des avancements de grade, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de créer les postes suivants :**

- d'Adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet : 29 h 30,
- d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet,
- d'Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet : 20 heures,

**et de supprimer les postes suivants :**

- d'Adjoint administratif à temps non complet : 29 h 30,
- d'Adjoint Technique à temps complet,
- d'Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet : 20 heures,

**à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2021.**

---

## ↳ DIVERS

### ↳ Report des Élections Régionales et Départementales (Juin 2021)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du report des élections qui se dérouleront le 13 et 20 Juin prochain. Il demande à chacun de s'organiser pour être présent à l'une des 4 demi-journées.

### ➤ **Projet Conseil Municipal des Jeunes**

Monsieur Erwan MAILLOT nous fait part des projets du CMJ :

- 15 au 20 Mars 2021 : semaine de Lutte contre les discriminations : plusieurs actions seront menées auprès des enfants et des parents.
- 10 Avril : vente de gâteaux et de plats chauds sur la place des Libertés. Les bénéfices seront reversés à l'Association « Les P'tits Pieds » pour la construction d'une cantine au Sénégal. Soann, élu du CMJ, s'est rendu là-bas en janvier avec ses parents pour suivre le démarrage des travaux.
- à partir du 15 avril, les jeunes vont pouvoir commencer à travailler le jardin partagé avec Monsieur Auguste GUILLET, Conseiller Municipal. Les agents techniques préparent actuellement le terrain. Quand le jardin sera prêt, il sera ouvert à la population.
- 24 Avril : Rando « Nettoyons la Nature » : randonnée de découverte de la faune et flore de la commune et ramassage des déchets si les conditions sanitaires le permettent.

### ➤ **Projet d'installation d'un système de vidéoprotection**

Monsieur le Maire rappelle le Diagnostic de Vidéoprotection établi à notre demande par le référent sûreté gendarmerie suite à de nombreuses malversations l'été 2016. En concertation avec Monsieur Daniel PROUX, Conseiller Municipal délégué sécurité et de Monsieur Jérémy CHASSERIEAU, policier municipal, il propose de recueillir l'avis du nouveau conseil municipal.

Monsieur Daniel PROUX nous informe de leur visite dans une commune proche où un nombre important de caméras a été déployé. L'efficacité est réelle avec une diminution de faits délictueux grâce à un effet dissuasif et des interventions a posteriori avec identification des malfaiteurs.

Pour 6 à 7 caméras disposées aux endroits stratégiques de la commune, le budget est estimé entre 40 et 50 k€.

Il s'ensuit un débat au cours duquel les avantages ressortent nettement. Une consultation de la population pourra être réalisée. Le Conseil Municipal demande la poursuite de ce dossier.

### ➤ **Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme**

Madame Émilie BOCQUIER nous fait part de cet événement qui se déroulera du 22 au 26 Mars 2021 au niveau national mais pour des raisons d'organisation les actions se dérouleront sur notre commune du 15 au 20 Mars. Elles seront les suivantes :

- \* une intervention dans les 2 écoles auprès des CM1-CM2 avec l'Adjudante PÉAN de la Gendarmerie Nationale de Palluau sur le harcèlement scolaire. Il s'agit de temps de prévention sur l'importance de briser le silence. Il n'est pas question ici de faire peur aux enfants mais de les informer. Heureusement ils ne seront pas tous victimes de harcèlement scolaire mais peuvent statistiquement tous, au moins une fois, être témoins d'une situation de discrimination et/ou de harcèlement,
- \* une activité le mercredi après-midi à la bibliothèque pour les 8-12 ans autour des discriminations et des outils à leur disposition pour en parler,
- \* le samedi, 2 temps : 13h30-16h pour les ados autour de textes de chansons connues, réfléchir à leur quotidien et 16h-18h, temps pour les parents avec Aline ROUSSEAU "café des parents" sur la façon d'accompagner les émotions de l'enfant et de recueillir sa parole.

### ➤ **Réhabilitation/Transfert de la Mairie et de la salle polyvalente**

Monsieur le Maire nous fait part de ce projet, inscrit au programme du mandat de l'équipe municipale. Après avoir confié cette étude à Vendée Expansion, nous devons valider les pistes pour chacun des bâtiments publics :

- La mairie : 3 lieux sont retenus : à l'emplacement actuel, au sein du futur bâtiment B de la ZAC Centre et à l'emplacement de l'actuel restaurant scolaire. Une cellule de travail composée de personnel et d'élus sera formée,
- La salle polyvalente : 3 lieux possibles sont retenus : à l'emplacement actuel, à proximité du futur restaurant scolaire et sur une partie de l'espace face au pôle scolaire. Préalablement, ce projet doit mûrir et les besoins, qualitatifs et quantitatifs, doivent être évalués. Il est nécessaire qu'un groupe de travail composé d'élus et de personnes extérieures, ouvert à la population, soit constitué.

## ↪ DÉCISION DU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations n° 4-3-2020 en date du 25 Mai 2020 et n° 3-6-2020 en date du 6 Juillet 2020 donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat dans les domaines mentionnés.

☞ **N° 204DCM-2021-2 du 18 Février 2021** : décide de signer le **contrat** avec le **Crédit Agricole Atlantique Vendée** de La Roche sur Yon concernant **l'ouverture du ligne de trésorerie d'un montant de 500 000 €**.

---

## ↪ QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Place des Libertés

Madame Émilie BOCQUIER nous informe de la mise en place des jeux extérieurs sur la Place des Libertés, bientôt ouverts au public.

### ➤ Labellisation des pistes cyclables

Monsieur Auguste GUILLET nous fait part de sa participation aux réflexions en cours au sein de la commission communautaire : compétence en termes d'entretien, projet de labellisation, accompagnement dans les investissements, ...

Les travaux de la boucle Challans – St Christophe devraient débuter après l'été.

Séance levée à 23 h 04.

Pour extrait, Affiché le 16 Mars 2021  
Le Maire, Thierry RICARDEAU,

